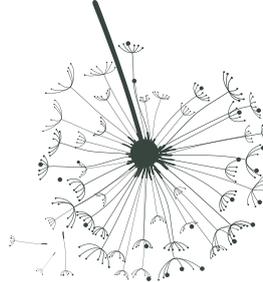


VITIPOLL, UN PROJET POUR FAVORISER ET FAIRE CONNAÎTRE LES POLLINISATEURS SAUVAGES dans un territoire viticole



LOCALISATION

Communes de l'AOC Margaux (Margaux-Cantenac, Labarde, Soussans, Arsac)

STRUCTURE PILOTE

Syndicat Viticole de Margaux (SVM)

SYNDICAT

7, place de la Trémoille
33460 MARGAUX

05 57 88 70 82

www.maisonduvindemargaux.com

syndicat.margaux@wanadoo.fr

RÉFÉRENT

Josépha GUENSER

ANIMATRICE DE LA CELLULE DE TRANSFERT VITINNOV

07 60 81 65 46

josepha.guenser@agro-bordeaux.fr

PROJET

DATES DE DÉBUT ET DE FIN : **2018-2019**

BUDGET : **126 360 €**

(participation de la Région : 56 000 €)

PARTENAIRES : **Communes de l'AOC (Margaux-Cantenac, Labarde, Soussans, Arsac), Vitinnov, Semence Nature, Paysages & Biodiversité – SCAE Kanopé, Communauté de communes Médoc Estuaire.**

Partenaires consultatifs : Pays Médoc, Sysdau

DOMAINE/TYPE D' ACTIONS : **Restauration de milieux, Porter à connaissance et valorisation**



© Vitinnov

Description

Dans la continuité de l'initiative du Syndicat Viticole de Margaux (SVM) visant à renforcer et à valoriser la biodiversité dans la zone géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée Margaux (AOC Margaux), le projet VITIPOLL vise à développer une véritable démarche environnementale et collective, associant collectivités, citoyens et viticulteurs. Un des objectifs de VITIPOLL est de mobiliser les acteurs du territoire autour du renforcement et de la création de corridors écologiques en faveur des pollinisateurs, en lien avec les contraintes locales (activités viticoles, habitats de riverains, zones de loisirs, etc.).

C'est donc en partenariat que les collectivités (Mairies d'Arsac, de Labarde, de Margaux-Cantenac et de Soussans) et le SVM, accompagnés de partenaires techniques (Vitinnov, Paysages & Biodiversité et Semence Nature) s'investissent pour la préservation de la trame verte à l'échelle du territoire margalais. Ce projet est également une réelle opportunité pour pérenniser les actions de sensibilisation à destination des riverains (interventions lors de manifestations locales, dans les écoles) et des viticulteurs pour une meilleure prise en compte de la préservation de la biodiversité ordinaire et des pollinisateurs.

Le projet vise également à recréer des corridors herbacés favorables aux pollinisateurs sauvages dans le territoire viticole de l'AOC Margaux, sur la base de semences sauvages locales. La principale action écologique mise en œuvre dans cet objectif est l'implantation, par les mairies et les viticulteurs, de bandes fleuries favorables aux pollinisateurs en milieu urbain et agricole, en favorisant l'utilisation de fleurs d'origines locales labellisées « Végétal local ».

